

Le Venezuela rejette l'arrêt de la Cour internationale de Justice sur l'Esequibo

Image not found or type unknown

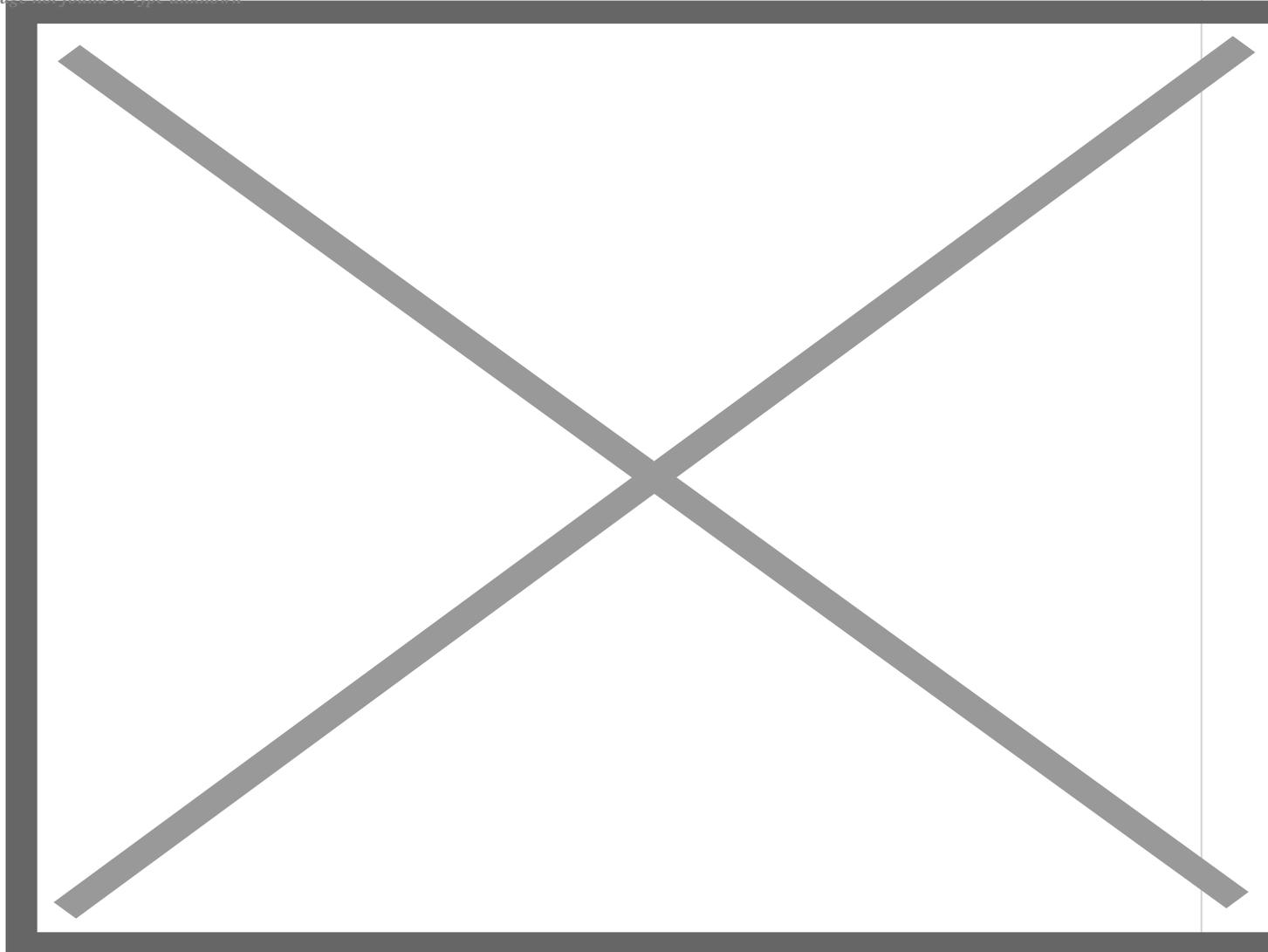


Photo: ministère des Affaires étrangères du Venezuela

Caracas, 19 déc. (RHC).- Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza, a rejeté l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ), concernant la demande unilatérale déposée par la République coopérative de Guyana sur la validité de la sentence arbitrale de 1899 au sujet de l'Esequibo.

La Cour internationale de Justice s'est en effet déclaré compétente pour statuer sur le différend frontalier sur l'Esequibo suite à une demande présentée par le Guyana.

Le chef de la diplomatie vénézuélienne a qualifié la décision de cette cour d'infâme et de contraire à l'accord de Genève de 1966. Il a déclaré que la Cour avait commis une erreur incompréhensible et inhabituelle en décidant qu'elle était compétente pour statuer sur la validité de la sentence arbitrale de 1899, au sujet du différend frontalier entre le Venezuela et le Guyana.

Jorge Arreaza a souligné que l'arrêt de la CIJ est erroné «non seulement en ce qui concerne le consentement non donné par le Venezuela à une telle juridiction, mais en admettant un objet de litige différent de l'objet substantiel du litige, tel que défini par l'Accord de Genève de 1966».

En ce sens, il a revendiqué la validité dudit accord, qu'il considère comme «la seule règle fiscale bilatérale en vigueur applicable pour régler le différend territorial à l'amiable».

Jorge Arreaza a ajouté que le Venezuela avait fourni en temps utile des arguments pour aider la Cour à se prononcer lorsque la loi, les principes de droit et le droit coutumier lui imposaient de déclarer son incompétence manifeste.

Le haut fonctionnaire a ratifié que son pays «continuera à exercer sa juste revendication face à la grotesque fraude impliquée dans la sentence arbitrale de 1899 au détriment de son intégrité territoriale. Il a, sur ce point, confirmé la volonté du Venezuela d'engager des négociations amicales pour parvenir à un accord mutuellement satisfaisant.

Source: Telesur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/242617-le-venezuela-rejette-larret-de-la-cour-internationale-de-justice-sur-lesequibo>



Radio Habana Cuba